



**PROCES VERBAL du Conseil Municipal
du vendredi 20 mars 2026
Salle du conseil municipal**

BOURGANEUF

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bourganeuf s'est réuni, sur convocation de M. Régis RIGAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date d'envoi de la convocation : le 16.03.2026

Présents : Laurent FAYETTE, Petronela CRISAN, Jean-Michel DUBOIS, Isabelle AGRIR, Jean-Claude DENIS, Michelle SUCHAUD, Thomas MONDY, Mireille DENOYER, Antonio SANTANA, Elvira JALOUNEIX, Jean-Luc LESTRADE, Ny Haingomalala Tiana SANTANA, Sahin SAHIN, Corinne CUVILLIER, Franck LASPOUGEAS, Anabelle DUJARDIN-PERGAUD, Arnaud WINOCQ, Régis RIGAUD, Marie Hélène POUGET CHAUVAT

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Sahin SAHIN a été élu secrétaire de séance.

Les points à l'ordre du jour :

- 1) Election du Maire
- 2) Création des postes d'adjoints au Maire
- 3) Election des adjoints au Maire
- 4) Lecture de la charte de l' élu local

S'agissant de la séance d'installation du nouveau conseil municipal, la présidence de la séance est assurée par la doyenne d'âge, Madame Michelle SUCHAUD, jusqu'à l'élection du nouveau Maire.

Madame Michelle SUCHAUD demande à l'assemblée un volontaire à la fonction de secrétaire de séance et deux assesseurs pour les élections du maire et des adjoints au maire. Se portent volontaires, Monsieur Sahin SAHIN pour assurer le secrétariat de la séance et Madame Anabelle DUJARDIN-PERGAUD et Isabelle AGRIR comme assesseurs.

Le quorum étant atteint, Madame Michelle SUCHAUD, ouvre la séance à 19 heures.

1) Election du Maire

Michelle SUCHAUD demande aux candidats à la fonction de Maire de se déclarer.

Laurent FAYETTE se porte candidat à la fonction de Maire.

Après la procédure de vote, à bulletin secret, et à l'issue du 1^{er} tour, Monsieur Laurent FAYETTE est élu Maire de Bourganeuf avec 17 voix, 2 bulletins blancs.

2) Création des postes d'adjoints au Maire

Laurent FAYETTE, en sa qualité de Maire, préside désormais la séance et présente le 2^{ème} point à l'ordre du jour. Il propose la création de 5 postes d'adjoints au Maire, soit le nombre de poste maximum.

- le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le nombre de postes d'adjoints au Maire.

Madame POUGET CHAUVAT demande la date à laquelle la communication des domaines de compétences déléguées aux adjoints sera faite.

Laurent FAYETTE indique que cette information sera donnée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

3) Election des Adjoints au Maire

Laurent FAYETTE indique qu'une liste s'est portée candidate : Jean-Michel DUBOIS, Petronela CRISAN, Jean-Claude DENIS, Isabelle AGRIR et Thomas MONDY.

Après la procédure de vote, à bulletin secret, et à l'issue du 1^{er} tour, la liste conduite par Monsieur Jean-Michel DUBOIS est élue avec 17 voix, 2 bulletins blancs.

4) Lecture de la charte de l' élu local

Laurent FAYETTE fait lecture de la charte dont un exemplaire est remis à chaque conseiller municipal. Il souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance du conseil municipal à 19 h 40.

Le Maire,

Laurent FAYETTE

Le secrétaire de séance,

Sahin SAHIN